

## ADIL des Yvelines

Pour toute question liée au logement, contactez l'Agence Départementale d'Information sur Logement : [www.adil78.org](http://www.adil78.org)

La mission d'une ADIL consiste à fournir aux usagers, en particulier aux personnes à revenus modestes, les informations dont elles ont besoin dans le domaine du logement et de l'habitat : modalités d'accèsion à la propriété, conditions d'accès au logement, droits et devoirs réciproques du locataire et du propriétaire, amélioration de l'habitat, etc. Dans les départements où elle est créée, l'ADIL constitue un véritable guichet unique d'information qui a fait les preuves de son efficacité : elle est en mesure d'expliquer aux particuliers leurs droits et leurs devoirs et de les orienter dans leurs démarches.

[Cliquez ici pour télécharger la plaquette de l'ADIL 78](#)